

LE SID (Schéma Immobilier Directeur)

Lors de la réunion du CSE de jeudi 29 avril, le projet d'emménagement dans les tours DUO a été présenté aux représentants du personnel. Le 6 avril, l'expert mandaté par la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail du CSE présentera son rapport. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce projet dans les semaines et mois à venir, de manière beaucoup plus concrète et précise, car il nécessitera selon nous de nombreux ajustements. Mais en attendant, voici ce que le projet d'emménagement nous inspire, avec son bureau partagé, son taux d'occupation de 0,6 et ses postes de travail trop peu nombreux. On est malheureusement davantage dans la tragédie que dans la comédie...

Ô rage Ô désespoir, ancienneté ennemie
N'ai-je donc tant bossé que pour cette infamie ?
Et ne suis-je épuisé par mes nombreux projets
Que pour devoir bientôt au loin déménager ?

Déjà qu'un open-space me donne envie de fuir
Je crains qu'en flex office ma situation empire
Mais pourquoi l'entreprise qui aujourd'hui m'emploie
Me traite-telle ainsi et ne fait rien pour moi ?

Ô cruel souvenir de mon bureau passé !
Sur lequel j'avais mis plein de petits objets...
Conditions de travail fatales à mon bonheur
Demain dans ces deux tours j'irai à contre-cœur

Et tous ceux qui iront, mis à part les grands pontes
Tous se sentiront mal, tels des laissés-pour-compte
Travailler n'importe où, en flex pendant des heures
Ne donne qu'une envie, celle d'aller voir ailleurs

D'un organe central, cela s'avère indigne
Et donne aux salariés un très, très mauvais signe
Car ces nouveaux locaux sont dévalorisants
Ce mode de travail est déshumanisant

Ce déménagement, vécu comme une offense
Est déjà un échec avant qu'il ne commence
Traiter ses salariés en derniers des larbins
Et tout ça pour quoi faire ? Pour faire plus de gains...

Avec cet emménagement dans les tours DUO, les salariés de BPCE SA ne vivront pas une révolution, mais quatre révolutions, en même temps ! Un déménagement, la mise en œuvre de la nouvelle organisation de travail qualifiée d'hybride, le passage au bureau partagé (« flex office ») et un rapprochement avec les équipes de Natixis, dans la foulée de la mise en œuvre du projet Pléiade. Il en résultera une perte de repères TOTALE pour les salariés de BPCE. Le projet, tel que nous le percevons à ce stade présente certes de nombreux avantages pour l'entreprise... mais AUCUN pour les salariés ! Bien au contraire, l'emménagement dans ces tours se traduira par une régression sur de nombreux aspects, et des inconvénients majeurs. L'UNSA BPCE attire l'attention de la direction sur cette situation, susceptible de générer en 2022 des risques psychosociaux importants.

L'information essentielle sur BPCE, la Communauté et le Groupe : unsabpcesa.fr
Nous contacter : unsa@bpce.fr

Le bureau UNSA BPCE